

Objet : PCR « Autour des Voconces » – soutien à une action du Musée de Nyons

Le 16 septembre 2011, dans sa délibération n° 2011-10-02, le Bureau du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales a approuvé le principe de participer ou de soutenir des actions menées dans le cadre du Programme Collectif de recherche, consacré aux Voconces.

Les Voconces était une confédération de peuples gaulois appelée les Voconces (*Vocontii*), qui a occupé pour l'essentiel le territoire du projet de Parc naturel régional. Cette confédération a été précocement liée à Rome par un *foedus* dont on ignore les modalités, et elle est placée par les auteurs antiques entre les Cavares, les Tricastins et les Segauvellaunes de la vallée du Rhône, les Allobroges de la vallée de l'Isère, les Salyens de la zone méditerranéenne et les peuples alpins. Après la colonisation romaine, le secteur a été partagé entre les provinces romaines de Viennoise et de Narbonnaise seconde, autour des capitales de cité de Vaison, Die, Gap et Sisteron, puis entre les provinces ecclésiastiques d'Arles, Aix et Vienne et n'a plus jamais connu d'unité.

Plusieurs sites archéologiques importants de cette période, situés dans le territoire du projet de Pnr, ont été fouillés ou étudiés, comme La Bâtie-Montsaléon, le site du *Luminaire* à Lachau, celui de Chacogne à Etoile-Saint-Cyrice, etc. alors que d'autres ont été repérés.

Toutefois, les données et les objets concernant ce peuple sont souvent éparpillés entre plusieurs musées ou dépôts de fouille, ce qui pâtit à la connaissance et à la valorisation de cette part du passé des Baronnie Provençales. Afin de pallier à cet éclatement, plusieurs chercheurs, dont deux membres du Conseil scientifique du SMBP (Dominique Garcia et Guy Barruol), ont accepté de participer à un Projet Collectif de Recherche (PCR), intitulé « Autour des Voconces ». L'existence de ce PCR, placé sous la direction de Nicolas Rouzeau, ingénieur de recherche au Service Régional de l'Archéologie Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été validée par le Service régional de l'Archéologie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au printemps 2011.

Ce PCR vise à établir un état des connaissances sur les Voconces. Il associe des chercheurs en histoire, en archéologie et des musées des deux régions couvertes par le territoire des Voconces. Il vise à établir un recensement des objets concernant des sites associés aux Voconces, à numériser ces objets ainsi que les archives de fouilles. Certains sites pourront être plus particulièrement privilégiés, en fonction des chercheurs et de leur importance. Dans un second temps, une première table-ronde sur les sites votifs pourra être organisée (en 2014), qui pourra être une première étape avant l'organisation.

Le Musée d'archéologie et d'histoire de Nyons et des Baronnie se propose, dans le cadre de ce projet, de numériser plus de 300 objets découverts entre la fin de l'âge du bronze et la période gallo-romaine. Une fois

numérisés, les fiches de présentation de ces objets seront mises en ligne sur le site du ministère de la culture « Joconde ». Ce musée est la seule institution du territoire du projet de Pnr, spécialisée dans le domaine de l'archéologie et conserve des objets qui proviennent de plusieurs sites des baronnies, et pas seulement de Nyons.

Ce projet de numérisation a obtenu un soutien du Ministère de la Culture dans la cadre d'un plan national de numérisation pour l'année 2011 et une demande auprès du Pays « Une Autre Provence » est en cours d'instruction afin d'obtenir une aide de la Région Rhône-Alpes. Compte tenu des faibles ressources du Musée d'archéologie et d'histoire de Nyons et des Baronnies, il est proposé de prendre en charge, au titre de la mesure I.4.3 de la Charte du Pnr, à concurrence de 1 000 € maximum, la réalisation de ces clichés.

Cette somme correspondra à un nombre déterminé de clichés défini à la suite d'une consultation de prestataires de service. Une convention précisera les relations entre le SMBP et le Musée d'archéologie et d'histoire de Nyons et des Baronnies.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président et l'autorise à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président,
Hervé RASCLARD